

# REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



## PROJET DE PREVENTION ET REPOSE AUX VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE « PRVBG »

**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN  
CONSULTANT FIRME EN CHARGE DE CONDUIRE L'ETUDE DE  
FAISABILITE POUR L'EXTENSION DES CENTRES D'EXCELLENCE  
FONDATION PANZI (HOPITAL DE PANZI) A BUKAVU ET HEAL AFRICA  
(HOPITAL HEAL AFRICA) A GOMA.**

**Juin 2021**

Mission	Le Consultant firme est chargé de conduire l'étude de faisabilité pour l'extension des
---------	--

	centres d'excellence Fondation Panzi et sa rénovation (Hôpital de Panzi) à Bukavu dans la province du Sud-Kivu et l'Hôpital Heal Africa à Goma dans la province du Nord-Kivu.  De ce fait, il a pour mission de développer le protocole d'évaluation incluant la méthodologie, les référentiels qualitatifs et quantitatifs ainsi que les outils nécessaires requis ; assurer la collecte, l'analyse et synthèse des données collectées sur terrain, et produire le rapport y relatif contenant des suggestions ou recommandations pour l'extension des deux CDE. Ensuite, le consultant aura à communiquer sur les conclusions de l'étude auprès du FSRDC et le Ministère de la santé.
Lieu d'exécution	Province du Nord Kivu et Province du Sud Kivu, en République Démocratique du Congo

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et la Banque Mondiale ont convenu de la mise en œuvre du Projet de Prévention et de Réponse aux Violences Basées sur le Genre (PRVBG) en RDC dont la gestion a été confiée au Fonds Social de la République Démocratique du Congo (FSRDC).

Les objectifs du projet sont d'améliorer, dans les zones de santé ciblées : (i) la participation à des programmes de prévention des VBG et (ii) l'utilisation des services multisectoriels de réponse de la part des survivantes de VBG ; et (iii) dans l'éventualité d'une crise ou urgence éligible, apporter un appui immédiat et une réponse effective à ladite crise ou urgence.

Le Projet est constitué de quatre composantes : (i) Composante 1 : Prévention des violences basées sur le genre et soutien intégré aux survivantes au niveau communautaire ; (ii) Composante 2 : Réponse à la violence basée sur le genre ; (iii) Composante 3 : Soutien à l'élaboration des politiques, à la gestion de projet et au suivi et à l'évaluation ; et (iv) Composante 4 : Intervention d'urgence.

Dans sa composante 2, destinée à une réponse à la violence basée sur le genre, le projet apporte entre autres un appui aux deux centres d'excellence Heal Africa dans la province du Nord-Kivu et Fondation Panzi au Sud-Kivu. A travers cet appui, l'hôpital général de référence de Panzi de la zone de santé d'Ibanda à Bukavu et l'Hôpital Heal Africa à Goma en tant que structures d'orientation spécialisées pour la prise en charge médicale des

survivants de VBG. Les services fournis par cette structure comprendront essentiellement les soins médicaux spécialisés ; les interventions chirurgicales notamment pour les cas des fistules, prolapsus et autres lésions vaginales ; les formations et le renforcement des capacités pour les praticiens de santé pour les opérations chirurgicales complexes et autres urgences médicales présentées par les survivants de VBG, le recueil et analyse de preuves médico-légales ainsi que la recherche opérationnelle sur les VBG le cas échéant.

Pour améliorer d'avantage les services fournis en faveur des survivantes de VBG et autres femmes vulnérables sur le plan qualitatif et quantitatif, les deux CDE ont besoin de renforcer leurs capacités institutionnelles et organisationnelles, notamment pour ce qui concerne les infrastructures hospitalières, les équipements, les ressources humaines ainsi que la fonctionnalité.

Pour y parvenir, le FSRDC envisage une étude de faisabilité auprès des deux structures en vue d'une éventuelle extension de l'Hôpital de Panzi à Bukavu et l'Hôpital Heal Africa à Goma.

Pour l'Hôpital de Panzi, il s'agira de son extension et sa rénovation dans son ensemble mais incluant la prise en charge de VBG.

C'est dans cette optique que ces présents termes de références sont élaborés afin de permettre au FSRDC de recueillir les informations nécessaires à la prise de décisions.

## **2. OBJECTIFS**

### **a) Objectif général**

L'objectif général de cette étude est de déterminer la faisabilité d'un projet d'extension des centres d'excellence en vue d'augmenter la capacité d'accueil et d'améliorer d'avantage la qualité des services holistiques offerts aux survivantes et autres femmes vulnérables à l'Hôpital de Panzi à Bukavu et Heal Africa à Goma,

### **b) Objectifs spécifiques**

- Réaliser un état de lieux des infrastructures existantes, déterminer les besoins en construction et en équipement et évaluer la qualité actuelle de services (sur base de la grille qualité du PDSS) ;
- Evaluer la fonctionnalité et la gestion quotidienne en termes du nombre d'employés existant et leur productivité (ratio personnel-malade, profil du

personnel-qualité de services) ; de la charge de travail pour les médecins et les infirmières ; du revenu de l'hôpital ; de la durée moyenne de séjour des patients ainsi que leur impact sur la survie des CDE et la pérennisation des actions entreprises au sein de ces deux structures ;

- Evaluer la pertinence de l'extension au regard de la demande de services, notamment pour ce qui concerne les capacités techniques à pouvoir gérer efficacement le référencement du niveau primaire vers le niveau secondaire, le niveau secondaire vers le niveau tertiaire et de la couverture géographique à l'échelle provinciale, nationale et régionale ;
- Déterminer l'impact à court et à moyen termes de l'extension physique des CDE sur la santé de la population en général et des survivantes de VBG en particulier ;
- Estimer de manière complète du coût de l'extension ;
- Evaluer l'efficacité ainsi que l'efficience de l'extension envisagée par rapport à l'ensemble du système sanitaire au regard du contexte socio-sanitaire des provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu ;
- Réaliser un diagnostic institutionnel et organisationnel en collaboration avec les acteurs locaux et élaborer un plan de renforcement de capacités technique et capacité de gestion en faveur des prestataires des services des deux CDE.

### **3. RESULTATS ATTENDUS**

- L'état de lieux des infrastructures existantes est fait, les besoins en construction sont déterminés et la qualité de service est évaluée.
- L'état de lieux des équipements existants et les besoins y relatifs sont déterminés ;
- La fonctionnalité (nombre et type de cas traités, durée moyenne de séjour, cout moyen par cas, etc.) et la gestion quotidienne des dits CDE est déterminée (nombre des travailleurs par catégorie, charge des travailleurs, etc.).
- La pertinence de l'extension et/rénovation au regard de la demande de services, notamment pour ce qui concerne les capacités techniques à pouvoir gérer efficacement le référencement du niveau primaire et secondaire vers le niveau tertiaire et de la couverture géographique, à l'échelle provincial, national et régionale est dégagée ;

- Le bénéfice à court et à moyen termes du coût de l'extension sur la santé de la population en général et des survivantes de VBG en particulier est déterminé ;
- Les effets potentiels à court et long termes de l'extension des deux CDE sur le renforcement du système sanitaire dans les deux provinces du Nord-Kivu et Sud-Kivu, sont relevés ;
- L'efficacité ainsi que l'efficience de l'extension par rapport à l'ensemble du système sanitaire est évaluée ;
- Le diagnostic institutionnel et organisationnel est réalisé et le plan de renforcement de capacité est élaboré.

#### **4. ETENDUE ET MISSION DU CONSULTANT FIRME**

Le Consultant firme chargé de conduire cette évaluation devra être disponible à agir dans les deux provinces du Sud-Kivu et Nord-Kivu. Il aura pour mission de (i) développer une méthodologie d'évaluation ainsi que les outils nécessaires y afférents ; (ii) assurer la collecte, l'analyse et synthèse des données collectées sur terrain ; (iii) communiquer sur les conclusions relevées dans le rapport intermédiaire auprès du FSRDC et les parties prenantes au projet et enfin rédiger le rapport final.

En plus des résultats, l'évaluation devra inclure des recommandations claires pour permettre au client de lever l'option définitive en faveur des deux CDE.

Ainsi, l'évaluation proposera une démarche basée sur des techniques d'observation et d'une série d'entretiens individuels et de groupes, des discussions et entrevues avec des informateurs clés afin de recueillir l'information nécessaire sur la mission.

- Le consultant mettra un focus sur les informations relatives à (i) à la fonctionnalité et la personnalité juridique des Hôpitaux de Panzi et Heal Africa ; (ii) l'utilisation des services et l'accessibilité financière des membres de la communauté aux services de l'Hôpital; (iii) les besoins en réhabilitation ou construction ; (iv) l'observation physique approfondie des infrastructures et équipement existants ; (v) les besoins en renforcement des capacités institutionnelles ; (vi) le plateau technique existant par rapport au statut de ces derniers et enfin, (vii) la triangulation de toutes les informations collectées en vue d'évaluer l'impact, l'efficacité ainsi que l'efficience de l'extension des deux CDE sera de mise.

- Toute autre proposition de méthodologie permettant de compléter les objectifs de la mission pourra être suggérée par le consultant. Ainsi, le consultant firme :
  - Passera en revue la documentation relative au Projet PRVVG et celle relative aux directives normatives du ministère de la santé notamment pour ce qui concerne la structuration de la pyramide sanitaire et les normes relatives à un Hôpital général de référence, Jugée nécessaire pour la mission ;
  - Elaborera le protocole d'évaluation incluant l'approche méthodologique, les référentiels qualitatifs et quantitatifs ainsi que les outils nécessaires requis à la mission en collaboration avec le FSRDC ;
  - Communiquera avec le FSRDC (par e-mails, Skype, téléphone) pour échanger et valider le protocole d'évaluation, les différents outils et le plan de travail détaillé pour la mission ;
  - Elaborera un rapport intermédiaire qui sera soumis au client pour discussion (par e-mails, Skype, téléphone) et par après, produire un rapport final ne devant pas dépasser 15 pages intégrant un résumé d'une page maximum axé sur les principales conclusions et recommandations.  
Le rapport devra être disponible en français et devra être complété par une présentation PowerPoint ;
  - Facilitera un atelier de validation pour capitalisation des conclusions formulées par les différentes parties prenantes au Projet notamment le Ministère de la sante du niveau national, les Divisions provinciales de la santé, les CDE, etc. ;

## **5. PROFIL DE LA FIRME QUI RÉALISERA L'ANALYSE.**

Le consultant firme international recherché doit faire preuve d'une expertise avérée en matière de conduite des études qualitatives et quantitatives de faisabilité des interventions relatives à l'appui et viabilité institutionnelle du système de santé, plus particulièrement pour l'implémentation ou l'extension des formations sanitaires dans les pays en voie de développement.

Le profil suivant est requis pour mener cette mission :

- Avoir au moins huit ans d'expérience avérée dans l'appui institutionnel au système de santé dans les pays en voie de développement ;
- Avoir une expérience avérée dans le développement des protocoles et outils d'évaluation qualitative et quantitative, y compris la conduite des évaluations sur terrain ;

- Avoir une expérience dans l'élaboration des Plans d'Etablissement Hospitalier
- Avoir une connaissance de la RDC, notamment des zones du Projet (provinces du Nord et Sud Kivu), sera un atout ;
- Une expérience d'évaluation des Projets similaires serait un plus ;
- Disponibilité à effectuer des déplacements en RDC principalement à Goma et à Bukavu,

#### **6. LIEU, PERIODE ET DUREE DE LA MISSION**

La mission est planifiée pour une durée de nonante (90) jours.